Mer (41) : Brahim M., “musulman pratiquant”, condamné à 15 ans de prison pour tentative de meurtre sur 3 gendarmes

25/11/2020 à 9h45



Brahim Mokkadem a été condamné à 15 ans de réclusion criminelle pour tentative de meurtre sur trois gendarmes sur l’A10 à Mer en juillet 2015.

Cour d’assises d’appel d’Indre-et-Loire. “*Je n’avais plus de solution à ce moment-là. Je voulais partir.*” Au second et dernier jour du procès devant la cour d’assises d’appel de Tours, mardi 24 novembre, Brahim Mokkadem explique que, endetté et venant de perdre 15.000 € au PMU, il a voulu mettre fin à ses jours. En jetant sa Twingo contre celui des gendarmes du peloton motorisé de La Chaussée-Saint-Victor qui était en intervention sur l’autoroute A10, à hauteur de Mer,

le 1er juillet 2015.

« *Pourquoi vous choisissez ce mode de suicide ?* » l'interroge la présidente, Aude Cristau. « *C'est venu comme ça* », répond-il.

(…)

Une version à laquelle ne croient ni la partie civile, ni l'avocate générale, Isabelle Pagenelle. « *Monsieur a compris, de par le verdict de la première cour d'assises* (1)*, que cette version du malaise, elle n'est pas crédible. Aujourd'hui, il nous sert une nouvelle version, celle du suicide, c'est la vérité d'aujourd'hui, qui a mis cinq ans à émerger. Est-ce crédible ? Non. Nous sommes face à un garçon qui a soudain volontairement, délibérément, foncé sur des gendarmes qu'il avait bien identifiés comme tels.* » Pourquoi ? Une question à laquelle les gendarmes auraient aimé avoir une réponse. L'avocate émet trois hypothèses sur « *le mobile* ». « *La première piste, la plus simple, c'est la haine de l'uniforme.* » La deuxième : la radicalisation. Elle rappelle notamment les signalements pour prosélytisme en prison, qu'un de ses frères a été condamné dans le cadre d'une affaire de terrorisme, après son retour de Syrie.

(…) La Nouvelle République

(…) Sont également évoqués des rapports de l'administration pénitentiaire évoquant du prosélytisme en prison de la part de l'accusé. Il aurait « démarché » des détenus et notamment déclaré : « *Il ne devrait y avoir qu'un livre dans la bibliothèque : le Coran* ».

Brahim Mokkadem déclare qu'il est pratiquant, mais c'est tout. Sur une question de la présidente, Aude Cristau, il déclare que le fait que ses sœurs ne portent pas le voile ne lui pose pas de problème. Il s'emporte d'ailleurs, exprimant ainsi son ras-le-bol d'être « *stigmatisé* » en tant que musulman

(…) La Nouvelle République